

Après avoir rappelé que la majorité des gisements d'économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre se situent dans le parc existant JP DALLAPORTA directeur à l'ANAH et président du comité bâtiments existants du PREBAT présente les responsables de deux opérations de réhabilitation. Une opération sur un immeuble du parc privé à l'initiative de la SCI DU FORT à BRON, l'autre à l'initiative de l'OPAC de l'Isère à Saint Martin d'Hères ; ces opérations ont comme point commun l'aboutissement d'un dialogue entre propriétaire bailleur et locataires, des investissements situés entre 200 et 300 euros par m<sup>2</sup> permettant d'obtenir un facteur 2 en énergie. L'opérateur privé aurait souhaité utiliser des matériaux plus respectueux de l'environnement, ces solutions pour les isolants et les huisseries se sont révélées plus onéreuses. L'opérateur public a mis en oeuvre des solutions techniques peu répandues comme de l'isolation pariéto-dynamique, du solaire passif et un lumiduc.

JP DALLAPORTA